

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 25-07-2022

N°49-2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 18/07/2022

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Francis CHUSSEAU, Annie RENOUF, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Romain TESSIER, Sylvie LEBON, Evelyne DRAPEAU, Christine PASZKO, Frank RABILLE, Laure de Maisonneuve, Stéphane CHAIGNE, Karine GAZEAU

Absents ou excusés : Joseph BERNARD, Véronique DESMARICAUX,
Véronique DESMARICAUX a donné pouvoir à Sylvie LEBON

Secrétaire : Annie RENOUF

49-2022 EXTENSION DE LA MAIRIE – HONORAIRE ARCHITECTE -

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 11 avril 2022, il a été décidé d'agrandir la mairie devenue trop petite au vu de l'accroissement de la population.

Il fait part de la proposition d'Yves NICOLAS, architecte, qui prévoit un montant de travaux de 267 200 € H.T., en transformant la salle de conseil municipale actuelle par un bureau des adjoints et par le bureau de la 3^{ème} secrétaire et en créant une nouvelle salle de conseil municipal.

Les honoraires de l'architecte sont proposés à 9 % du montant des travaux soit 24 048,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- valide la proposition d'honoraires d'Yves NICOLAS, architecte, à 9 % du coût des travaux estimés à 267 200,00 € H.T., soit 24 048,00 € H.T.
- Autorise le maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires à ce dossier

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,

le 26/07/2022

Pour copie conforme au registre en mairie

Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

